

111

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1886.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1886

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE.

ESSAI

SUR LES

JETONS DU XV^e SIÈCLE

AU TYPE DE SAINT MICHEL.

PLANCHE I.

Dans un premier article sur les jetons bruxellois au type de saint Michel, nous avons décrit ceux du XIV^e siècle (1). Nous allons maintenant passer en revue les jetons du même type frappés au siècle suivant.

En publiant les jetons de la première série nous avons donné sur l'histoire des jetons de Bruxelles quelques détails auxquels nous n'avons rien à ajouter; mais nous devons constater à regret qu'il ne s'est rencontré aucun document nouveau permettant de vérifier les diverses conjectures formulées en 1878.

Depuis cette époque, nulle trouvaille n'est venue augmenter la première série décrite, et c'est la découverte d'un précieux jeton de 1490 due à notre collègue et ami, M. H. Coubeaux, qui nous détermine à continuer aujour-

(1) *Revue belge de numismatique*, t. XXXV, pp. 50-72. (Année 1879.)

d'hui, pour le xv^e siècle, l'étude des jetons au type du patron de Bruxelles.

Un intervalle de près de cent ans sépare le dernier jeton du xiv^e siècle (le n^o 8, attribué à 1395) des premiers jetons du siècle suivant, portant le millésime de 1490; malgré cette longue interruption, encore inexplicquée, nous pensons que la légende du droit des jetons n^{os} 1 et 1^{bis}, ainsi que les revers des n^{os} 4 et 5, donnant les armoiries des deux trésoriers bruxellois en fonctions, ne laissent plus aucun doute sur l'usage des pièces empreintes des armes de la cité. Ce sont bien là des jetons scabinaux ayant servi d'instruments de calcul pour la vérification annuelle des comptes communaux.

Une étude consciencieuse de l'histoire de notre pays au xv^e siècle donnerait incontestablement des notions intéressantes sur les graves événements qui se sont succédé pendant cette époque si tourmentée des annales bruxelloises. Il est certain qu'en scrutant, même rapidement, les principaux faits historiques depuis le gouvernement de la princesse Jeanne, en qualité de duchesse de Brabant (1383 à 1405), jusqu'au règne de Philippe le Beau, en qualité de souverain du pays unifié (1494 à 1506), nous rencontrerions à chaque pas la trace des efforts incessants faits par les patriciens pour obtenir du pouvoir souverain de nouveaux privilèges, et celle des revendications continuelles des métiers réclamant leur part des nouvelles franchises obtenues. Ce serait là l'histoire de nos libertés actuelles.

Mais notre modeste étude sur une série spéciale des jetons bruxellois ne comporte pas un tel développement.

L'histoire a ses petits côtés, non moins intéressants que les autres, surtout lorsqu'il s'agit d'une localité particulière. Aussi, ce qu'il faudrait posséder pour élucider les conjectures relatives à nos jetons bruxellois, ce sont des documents inédits, des registres de comptes, toutes ces archives enfin que deux grands incendies ont malheureusement détruites, et dans lesquelles on aurait trouvé, peut-être, les évolutions diverses subies par ces petits monuments numismatiques, si recherchés de nos jours par les amateurs.

A défaut d'investigations historiques, nous allons établir un parallèle entre les jetons au type du Saint-Michel du ^{xiv}^e siècle et ceux du siècle suivant. Ces différences sont très caractéristiques.

Au point de vue numismatique, nous ferons remarquer tout d'abord que les premiers jetons sont anépigraphes, tandis que les seconds ont tous une légende, soit latine, soit française.

Aucun des jetons du ^{xiv}^e siècle ne porte de signe d'atelier de fabrication, alors que ceux du siècle suivant portent la marque de la monnaie de Flandre, sauf les n^{os} 1 et 1^{bis}, frappés à Bruxelles.

Tous ces jetons sont indistinctement en cuivre rouge et nous n'en connaissons aucun exemplaire en argent.

Au point de vue artistique, les premiers sont d'un dessin primitif et d'une gravure encore plus primitive; c'est assez dire qu'ils avaient pour auteurs les simples monnayeurs et les orfèvres de ce temps.

Dans ceux du ^{xv}^e siècle, au contraire, les traits du Saint-Michel des n^{os} 1 et 1^{bis} accusent un progrès marqué,

et sur les jetons suivants, l'archange est d'une grande correction de dessin.

Le geste du bras très bien indiqué, la pose et l'allure martiale du saint Michel, autant que l'habileté de la gravure, qui étonne pour des pièces aussi réduites, tout démontre l'influence exercée sur nos artistes de cette époque par les graveurs italiens qui séjournèrent alors dans le pays.

Si nous comparons maintenant le saint Michel de ces deux séries de jetons bruxellois au point de vue archéologique, nous constaterons des différences tout aussi sensibles. Sur ceux du xiv^e siècle, l'archange est couvert de la longue robe que l'on remarque sur les anciens sceaux de la ville ('). Il perce le démon, terrassé à ses pieds, d'une lance surmontée de la croix. Le prince des anges a cette naïve candeur que donne la foi, expression que l'on retrouve du reste dans toutes les œuvres d'art léguées par le moyen-âge. Au xv^e siècle, au contraire, le saint Michel est cuirassé et armé de toutes pièces, comme celui qui fut dressé, en 1443, au faite de la tour de l'Hôtel de ville. Il foule le démon à ses pieds, le menaçant de l'épée, et son attitude pleine de fougue marque bien son irrésistible triomphe. Tout ici caractérise bien l'époque de la Renaissance.

(') D'après le savant archiviste de la ville de Bruxelles, il n'existe aucune donnée précise sur l'origine du *sceau* et des *armoiries* de Bruxelles. Certains auteurs leur donnent une origine fabuleuse ; les autres disent, avec aussi peu de fondement, que l'image de saint Michel a été placée, en 1369, dans l'écusson de la commune, par concession de Jeanne et Wenceslas.

Si les jetons de notre série du xiv^e siècle sont tous indistinctement des jetons scabinaux bruxellois, nous pensons qu'il n'en est pas de même de toutes les pièces de notre seconde série. Nous en exceptons toutefois les cinq premiers numéros de la pl. I, que nous attribuons avec certitude aux trésoriers de 1490 et de 1496.

Quant aux six derniers numéros, bien que portant au droit le même saint Michel que celui des jetons nos 4 et 5, mais avec des revers pris à d'autres jetons du temps et dont les légendes n'ont aucun rapport avec le droit de la pièce, nous inclinons à croire que ce sont simplement des accouplements arbitraires et fantaisistes des médailleurs de l'époque et dont nous ne saisissons pas le but.

Nous en reparlerons plus loin, au cours des descriptions particulières de chacun de ces jetons.

I.

— RECEPTORES : OPIDI : BRUX . T^o :
1490 :

L'archange saint Michel cuirassé, la main droite armée du glaive et tenant de la main gauche un bouclier. A ses pieds le démon terrassé, la tête à gauche.

Rev. PROTECTOR :: NR :: TDIIVT :
ROS ✠ :

Croix ornée et fleuronée, évidée en quadrilobe dont la lettre B occupe le centre.

Ce jeton a fait l'objet d'un intéressant article publié dans la *Revue*, en 1859, par M. Camille Picqué et auquel nous renvoyons le lecteur.

Nous pensons, avec le savant conservateur du Cabinet royal, que c'est bien le même jeton que G. Van Orden a mal décrit sous le n° 69 du premier volume de son *Handleiding voor verzamelaars van Nederlandsche Historiepenningen*, d'après un manuscrit de feu l'avocat Van der Noordaa, de Dordrecht.

Le *Jeton historique* de notre confrère le D^r Dugniolle le donne également, sous le n° 407, mais il a interverti la légende du revers; quant au dessin du droit, qu'il donne sous le n° 409, planche II, il ne ressemble en rien au patron de Bruxelles.

Le n° 1^{bis} de la pl. I montre un exemplaire varié, au revers, dans les ornements de la croix, et dont la légende commence à une tout autre place que celle du n° 1. Ce jeton est malheureusement très fruste, surtout au droit où nous n'avons pas trouvé de différence à signaler.

En tenant ce jeton, la croisette en haut, pour en lire la légende, on remarquera que la lettre B du centre est couchée horizontalement, au lieu d'occuper la position verticale, comme au n° 1. Doit-on en augurer que c'est là le jeton primitivement frappé et remplacé par le n° 1, à cause de cette défectuosité?

Nous pensons que c'est ce mauvais exemplaire que le D^r Dugniolle aura eu sous les yeux.

Ces deux jetons seuls (n^{os} 1 et 1^{bis}) portent la lettre B, signe de l'atelier de Bruxelles, ainsi que l'a fait observer très judicieusement feu le savant L. de Coster, à propos des monnaies au Saint-Michel, frappées à cette époque.

Ce sont aussi les seuls jetons sur lesquels l'archange tient de la main gauche un bouclier, alors que sur tous

les autres jetons de la présente série, saint Michel tient de cette main les cornes du démon, dont la tête est à droite.

II.

— ✠ QVI ◊ BIEN ◊ IETTRA ◊ LE ◊ COMPTE ◊ TROVERA.

Saint Michel cuirassé, la main droite armée du glaive, tenant de la main gauche les cornes du démon, dont la tête est à droite.

Rev.  PREN  DEES  EN  GREE 
ANNO  1290.

Plante de marguerite à cinq fleurs; les mots de la légende sont coupés par des couronnes.

Ce jeton de notre collection, reproduit pour la première fois, est cité sous le n° 422 dans le *Jeton historique*, mais ne se trouve ni dans Van Mieris, ni dans Van Orden.

Ce rare jeton (n° 2 de la pl. I) ayant les plus grandes affinités avec le jeton suivant, on trouvera ci-après les observations qui leur sont communes.

III.

— Même droit que celui du jeton précédent.

Rev. ✠ PREN  DEES  EN  GREE 
ANNO  1290.

Plante de marguerite à cinq fleurs; de la première à la cinquième fleur une banderole ondulée sur laquelle on lit : BRVXELLA, en lettres gothiques. Disons que la

dernière lettre du nom est presque illisible sur le jeton, la pièce, de conservation médiocre, étant trouée à cette place.

Ce curieux jeton, récemment découvert par notre collègue M. H. Coubeaux et dont le mot *Bruxella* établit si incontestablement l'origine bruxelloise, est jusqu'ici le seul exemplaire connu, car il n'est cité nulle part.

Son affinité avec le n° 2 est des plus grandes et, malgré la banderole et de légères différences dans les fleurs et leurs tiges, on doit supposer que les deux jetons sont l'œuvre d'un même artiste; la différence de gravure des lettres N et Ω du mot *anno*, identiquement reproduite sur ces deux pièces, ne laisse aucun doute à cet égard.

Les lettres des deux jetons n°s 2 et 3 de la pl. I ne sont pas en caractères gothiques, comme celles des jetons n°s 1 et 1^{bis}.

Remarquons aussi que la première des couronnes séparant les mots de la légende du revers du n° 2, est remplacée au n° 3 par le signe monétaire de Flandre.

A quelle occasion ces jetons (n°s 2 et 3) auraient-ils été frappés et à quel usage particulier auraient-ils servis, en présence de l'existence du n° 1, tous portant la même date de 1490? C'est ce que nous ne saurions dire, et nous espérons qu'un heureux hasard viendra un jour élucider la question.

Quant aux légendes des deux jetons n°s 2 et 3, elles sont identiques; celle du droit : *Qui bien jettra le compte*

trovera se comprend aisément et n'est que la reproduction du même adage de pièces plus anciennes et qu'on rencontre de même postérieurement, en grande variété. Celle du revers, que nous n'avons pas rencontrée ailleurs : *Prendees en gree*, est en français de l'époque et se traduirait aujourd'hui par : *Prenez en gré* (prenez en considération), faisant allusion, soit à la sentence du droit, soit à l'espérance, symbolisée par les marguerites, ainsi que le suppose Van Mieris (t. 1^{er}, p. 245), à propos d'un jeton de Maximilien, de 1492.

Les marguerites apparaissent pour la première fois sur le revers d'un jeton de Charles le Téméraire (VAN MIERIS, t. 1^{er}, p. 100, n° 2), sous la date de 1468, à l'occasion de son mariage avec *Marguerite d'Yorck* (1). Nous les voyons plus tard sur plusieurs jetons reproduits par Van Mieris aux dates de 1488, 1492 (jeton cité ci-dessus) et 1496, mais elles ne peuvent plus faire allusion au nom de la souveraine, attendu que, pendant tout le restant du xv^e siècle, aucune autre ne porte ce prénom.

(1) Nous regrettons infiniment que la longueur de cet article ne nous permette pas de nous servir ici de l'intéressante communication qu'a bien voulu nous faire notre honorable confrère, M. Camille Picqué, au sujet des marguerites qui symbolisent le nom de Marguerite d'Yorck, la seconde femme de Charles le Téméraire. L'érudition si universellement reconnue du savant conservateur du Cabinet royal, lui a permis de nous donner, au courant de la plume, des notes intéressantes et des indications précises pour opérer des recherches fructueuses sur ce sujet, mais auxquelles nous devons renoncer en ce moment, à cause du peu de loisir que nous laissent nos devoirs professionnels.

IV.

— * SANCTE * MICHAEL * PROTEGE *
POPVLVM * TWM.

Même type de saint Michel qu'aux n^{os} 2 et 3, mais la tête est surmontée d'une petite croix.

Rev. * IAN * MOIENSONE * AL'S *
ANDERLICHT * TNO * 1896.

Dans six demi-cercles ornés, les armes de Jean Moyensoene, alias Anderlecht, qui était cette année l'un des deux receveurs plébéiens.

Ce jeton et le suivant ayant été décrits en 1860 dans la *Revue* par M. C. Picqué, nous renvoyons le lecteur à cet article et nous donnerons, après la description du jeton suivant, nos observations communes aux deux pièces.

V.

— Même droit que le jeton précédent.

Rev. * WILLEM * VA * BLIT TERSWIIE *
TNO * 1896 *.

Les armoiries de Guillaume Van Blitterswyck, à l'écu antique couché, avec le casque assis sur l'angle sénestre⁽¹⁾.

Parmi les jetons au saint Michel du xv^e siècle, les n^{os} 4 et 5 sont les seuls qui portent au revers les armes

(1) M. Picqué ayant dû faire dessiner ce jeton d'après une empreinte prise à la hâte, nous devons signaler une différence notable entre son dessin et le nôtre qui donne bien les armoiries telles qu'elles sont décrites dans le *Nobiliaire du Pays-Bas*.

des receveurs en fonctions, alors que la plupart de ceux du xiv^e siècle sont empreints d'armoiries.

Ces deux jetons sont cités dans le *Jeton historique*, sous les n^{os} 611 et 612, mais ils n'ont été connus ni de Van Mieris, ni de Van Orden.

Pour jeter un peu de lumière sur les conjectures diverses formées au cours de notre étude, il ne sera pas inutile de remémorer ici quelques faits historiques locaux.

En 1305 (1306 n. st.), les métiers se soulèvent et parviennent à renverser violemment les magistrats en fonctions ; Jean II, après cette sédition, ordonne que les magistrats ne puissent être choisis désormais que parmi les descendants des sept familles patriciennes.

En 1521, on forme les *nations* et, sous le règne de Jean III, un règlement communal émané des échevins et du conseil de Brabant institue, en 1554, deux receveurs qui devaient être nommés tous les ans à la saint Jean-Baptiste et rendre leurs comptes en sortant de charge. Jusque-là, ces fonctions avaient été exercées par un *changeur*.

De cette époque datent très probablement nos premiers jetons au saint Michel.

Au xv^e siècle, sous Jean IV, en vertu de la charte de 1421, le *magistrat* (ou *premier membre*) constituant le pouvoir exécutif de la commune se composait, outre l'amman ou son lieutenant : d'un bourgmestre, de sept échevins et de deux receveurs patriciens, d'un bourgmestre, de deux receveurs et de six conseillers plébéiens.

C'est surtout depuis l'époque de cette nouvelle charte

que les jetons scabinaux se rencontrent nombreux dans notre collection, tantôt portant les armoiries des deux receveurs patriciens aux deux côtés des pièces, tantôt portant, avec les armoiries d'un seul patricien au droit, les armes parlantes d'un plébéien au revers.

Mais de nombreuses révolutions intérieures vinrent plus d'une fois modifier cette organisation. C'est ainsi que le 13 mars 1477, les *receveurs* et conseillers furent remplacés par *seize maîtres de la police* qui disparurent à leur tour, pour reparaitre encore pendant les années 1488 et 1489. Le 22 août de cette dernière année, l'ancienne organisation fut rétablie et c'est depuis lors que nous remarquons à diverses reprises que les receveurs, qui précédemment sortaient de charge chaque année, restent en place pendant plusieurs exercices.

Nous possédons les jetons des quatre receveurs de 1493, 1494 et 1495 et nous ne nous expliquons pas pourquoi les deux jetons de 1496 que nous décrivons aujourd'hui, ont, au droit, l'image du patron de la ville et, au revers, l'un, les armoiries de J. de Blitterswyck, deuxième receveur patricien, l'autre, les armes de J. Moyensoene, deuxième receveur plébéien. La question serait peut-être résolue, si l'on rencontrait un jour les jetons de Philippe de Pape, premier receveur patricien, et celui de Josse Zeghers, premier receveur plébéien, ce qui compléterait la série de quatre jetons pour cette année.

VI.

— Même droit qu'au n° 4.

Rev. † IECTOIRS * DV * BVREAV * DES *
COMPTES * DES * MAIST^r.

Écu couronné de Jeanne, comme au revers du jeton n° 1, p. 281, de Van Mieris, sous la date de 1496, mais avec une autre légende.

Ce jeton inédit de notre collection n'est cité nulle part avec cette combinaison de coins. Le *Jeton historique* donne, sous le n° 582, le jeton suivant :

— † IECTOIRS * DV * BVREAV * DES
* COMPTES * DES * MAIST^r.

Écu couronné de Jeanne (absolument comme le revers de notre jeton).

Rev. HOSTELS * DE * MONS * LARCHED
* D'AVSTCE.

Écu de Philippe le Beau.

C'est le jeton frappé à l'occasion du mariage de Philippe le Beau avec Jeanne de Castille (la Folle), qui fut célébré le 18 octobre 1496, à Lierre. Mais comment ce revers est-il venu s'accoupler au droit d'un jeton aux armes de Bruxelles? Serait-ce un hommage rendu à la souveraine? Ou bien, l'un des receveurs de Bruxelles, pressé par les circonstances, aurait-il autorisé cet assemblage hétéroclite? Le champ des suppositions reste ouvert.

VII.

— Même droit qu'au n° 4.

Rev. † IN * DOMINO * CONFIDO * ANNO
‡ DOMINI ‡ 1497.

Femme nue, de face, accostée des lettres P — E. Elle tient une fleur de la main droite et la plante d'une fleur semblable est à ses pieds. De la main gauche, elle tient un arrosoir ou *chantepleure* (1), qui est un emblème de deuil.

Le revers de notre jeton est identique au droit du jeton n° 2 de Van Mieris, t. 1^{er}, p. 292, sauf que les initiales s'y trouvent remplacées par les lettres P — F que cet auteur explique être les premières lettres du nom de PFilips.

Sur notre jeton, la lettre E est bien mieux accentuée que sur le dessin du n° 7 de la pl. I, et notre honorable ami, M. P.-J. Van Dyk, de Schiedam, possède dans sa riche collection plusieurs beaux exemplaires qui ne permettent aucun doute à cet égard.

Mais que signifieraient ici les lettres P — E? La première peut être l'initiale du nom de Philippe le Beau, mais la seconde ne saurait s'appliquer au nom de Jeanne.

Aucun des noms des receveurs de cette année ne commence par l'une ou l'autre de ces initiales et, chose remarquable, depuis 1497 jusqu'en 1502, on voit figurer *six* receveurs au lieu de *quatre* sur la liste de ces fonctionnaires publiée par le savant archiviste de la ville de Bruxelles.

Il faut attribuer à des perturbations locales ces nouveaux changements dans la composition de l'adminis-

(1) Nous voyons cité, pour la première fois, cet emblème de deuil, au n° 6, p. 2, dans le beau catalogue de la collection de feu M. L. de Coster, par M. C. Picqué, le savant conservateur du Cabinet royal.

tration communale, ainsi que le font supposer les légendes :

*O ! Saint Michel protège ton peuple ! et au revers :
Je me confie en Dieu, en l'an du Seigneur 1497.*

Ce sont bien là des allusions à des difficultés du moment.

Au n° 30 de son volume II, Van Orden décrit ce jeton, mais sans indiquer les lettres initiales. Le *Jeton historique* le cite au n° 641, à 1497, et une seconde fois, par double emploi, au n° 855, vers 1505.

VIII.

— Même droit qu'au n° 4.

*Rev. * IN * OMNIBVS * RESPICE * FINEM *
ANNO * 1499 *.*

Écu de Philippe le Beau, surmonté d'un heaume couronné et orné.

Ce jeton, que notre confrère le D^r Dugniolle a décrit sous le n° 686 du *Jeton historique*, d'après notre exemplaire, acquis à la vente de Tournai du 4 mars 1873, ne se trouve ni dans Van Mieris, ni dans Van Orden.

Comme on ne trouve nulle trace de jetons frappés aux armoiries des receveurs bruxellois de 1497 à 1500, il est possible que nos deux pièces (n^{os} 7 et 8 de la pl. I) aient été fabriquées pour remplir cet office, pour les années 1497 et 1499. Cette supposition est surtout admissible si l'on tient compte de la situation troublée du

moment, comme l'indique si bien la légende du revers :

« *En toutes choses il faut considérer la fin, en l'an du Seigneur 1499.* »

IX.

— Même droit qu'au n° 4.

Rev. ✠ O V E R M A L E D I D E * H O O P * T W E L C K
* A L V ' G A N C K E L Y K * I S.

Femme nue, de face, tenant de la main droite un globe crucifère et de la gauche un *chantepleure*; à droite, deux marguerites, l'une fanée et penchée vers le sol, l'autre épanouie et droite.

La légende, qu'il faut lire : *O vermaledide hoop! 't welck al verganckelyk is*, et que nous traduisons plutôt par le sens que littéralement : *O Espoir funeste! déjà si fragile*, appartient au jeton n° 1, p. 385 du tome I^{er} de Van Mieris et qu'il place à 1506, à cause des deux marguerites, représentant selon lui, l'une, le souverain, décédé cette année, et l'autre debout, personnifiant sa femme, Jeanne, encore vivante.

Cette explication ne nous paraîtrait pas improbable, si le droit du jeton portait l'effigie, ou au moins les armoiries de Philippe le Beau, décédé en effet le 25 septembre 1506, à Burgos.

Mais il est à remarquer que ces marguerites, l'une fanée, l'autre épanouie, se trouvent aussi sur deux jetons de 1496 reproduits par Van Mieris aux n°s 4 et 5 de la page 281, et ne pouvaient avoir alors la significa-

tion que leur donne le savant numismate, pour 1506.

Ce jeton, caractérisé par le type de saint Michel identique à celui des n^{os} 4 à 11, nous semble, au contraire, devoir par là même appartenir à la série de jetons frappés à la fin du xv^e siècle, pour le service des finances de la ville.

Quant à l'appariement anormal déjà signalé au n^o 6, de coins n'ayant entre eux aucun rapport, il peut s'expliquer soit par une bizarre fantaisie du graveur, soit par la nécessité où il se serait trouvé de fournir une quantité de jetons dans un délai trop court pour permettre la gravure de nouveaux coins.

Le *Jeton historique* le donne sous le n^o 833.

X.

— Même droit que celui du n^o 4, sauf la variété dans la légende.

✠ SANTI ✠ MICHAEL ✠ PROTEGE ✠ PO-
PVLVΩ ✠ TVVΩ ✠ *

Rev. Même revers que le précédent.

Ce jeton ne présente de différence avec celui du numéro précédent, qu'en ce que le mot *Sant* y remplace celui de *Sancte* et en ce que les mots de la légende sont séparés par de doubles croisettes.

Le *Jeton historique* le cite sous le n^o 834.

XI.

— Même droit qu'au n^o 4.

Rev. † ΕΠ † ΜΥΝΣΕΙΩΝΕΥΡ † ΜΑΡΧΙΩ,
† ΔΑΥΣΤΡΙΩ, † ΠΡΙΝΩ † ΝΕ † ΣΡΑ,

Une fontaine jaillissante, accostée des lettres M — R
(plus probablement M — K) (').

Le revers de ce jeton, reproduit par Van Mieris (t. 1^{er}, p. 426, n° 1), sous la date de 1510, est exactement le même que celui du n° 11 de la pl. 1, avec cette différence, toutefois, que dans celui de Van Mieris, la fontaine est accostée des lettres M — K, qu'il interprète comme étant les initiales de Maximilien et de Karel (Charles-Quint).

Comment admettre qu'en 1510, pendant la minorité de Charles-Quint, on mentionne le souvenir de Maximilien, son grand-père, qui avait quitté le pays depuis longtemps, et qu'on ne fasse pas plutôt figurer sur le jeton dont il s'agit, les initiales de Philippe le Beau, son père, qui méritait mieux cet hommage?

Ce qui est moins admissible encore d'après nous, c'est de considérer la lettre K comme étant l'initiale du nom flamand Karel, alors que la légende du jeton qui la porte est en langue française.

Quant à nous, nous préférons supposer que les lettres M — K (ou M — R), sont les initiales d'un fonc-

(') Quant à la différence de lettres que l'on remarque sur le dessin de notre planche, elle provient de ce que la pièce reproduite par le dessinateur et appartenant à notre honorable confrère et ami, M. P. Mailliet, est couverte d'une patine épaisse qui a donné lieu à cette divergence d'interprétation. Mais l'exemplaire, de parfaite conservation, que nous a montré depuis notre savant confrère de Schiedam, M. Van Dyk van Matenese, ne laisse plus aucun doute à cet égard; son jeton porte parfaitement les lettres M — K.

tionnaire supérieur du *bureau des finances de Monseigneur l'archiduc d'Autriche, prince d'Espagne*, dont parle la légende du revers.

Le *Jeton historique* mentionne cette pièce pour 1306, sous le n° 860, et une seconde fois, par double emploi, pour 1512, au n° 998, l'un et l'autre jeton avec les lettres M — K.

Nous pensons encore ici que ce jeton, dont la légende latine au droit est sans connexité avec la partie de légende française qui se trouve au revers, est un de ces accouplements bizarres de coins, dont beaucoup plus tard même, nous trouvons des exemples caractéristiques dans le bel ouvrage de Van Loon.

En résumé, les jetons n°s 1 et 1^{bis}, 2 et 3, ainsi que les n°s 4 et 5 sont incontestablement des jetons bruxellois; nous avons lieu de supposer que les jetons n°s 6, 9, 10 et 11 sont des combinaisons de coins plus ou moins fantaisistes, et enfin que les pièces n°s 7 et 8 ont pu remplir l'office des jetons bruxellois de 1497 et 1499.

Nous sollicitons de tous les numismates la communication des pièces au type de saint Michel (pour les xiv^e et xv^e siècles) qu'ils pourraient avoir dans leurs médailliers et qui n'auraient pas trouvé place dans les deux articles que nous avons consacrés à cet objet.

ÉDOUARD VANDEN BROECK.

Bruxelles, le 13 novembre 1883.



1



1^{bis}



2



3



4



5



6



7



8



9

11



10

